



AVANCEMENT DES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE AU TITRE DE 2022

RELEVÉ DE DECISION

Tableau d'avancement pour l'accès au grade d'assistant de service social principal au titre de l'année 2022

Le taux de promotion applicable au titre de l'année 2022 pour les assistants de service social a été fixé à 14%. L'état des effectifs rend possible la promotion au choix de 13 assistants de service social au grade d'assistant de service social principal. La date d'effet de la promotion est par principe fixée au 1er janvier 2022, sous réserve que l'agent remplisse les conditions statutaires.

NOM DE FAMILLE	NOM D'USAGE	PRÉNOM	DIR. GEST.	DISP / DIRPJJ / DIR-SG / AUTRES SERVICES	AFFECTATION
AOUADI		Nadia	DPJJ	DIPJJ SUD EST	UEMO MARSEILLE CHUTES LAVIE
BEHAREL		Valerie	SG	DIR-SG GRAND NORD	DRHAS GRAND NORD
BRIHI		Fahima	DAP	DISP STRASBOURG	SPIP68 RA COLMAR
CATHALA	ANTONINI	Nathalie	DAP	DISP TOULOUSE	SPIP34 RA VILLENEUVE LES MAGUELONE
DURAND-BRUNIE	DURAND-MARTIN	Emmanuelle	SG	DIR-SG SUD OUEST	DRHAS SUD OUEST
DUVIVIER	IBANEZ	Fanny	DPJJ	DIPJJ GRAND EST	UEMO TROYES 2
JASKIEWICZ		Hélène	SG	DIR-SG SUD EST	DRHAS SUD EST RA BASTIA
OLIVO	BAUDIN	Caroline	DPJJ	DIPJJ GRAND EST	UEMO BRIEY
PORTAL		Catherine	DPJJ	DIPJJ ILE DE FRANCE - OUTRE MER	UEMO PARIS FRIANT
RAGO		Ingrid	DAP	DISP TOULOUSE	SPIP34 RA MONTPELLIER
REYMOND		Magalie	DPJJ	DIPJJ CENTRE EST	UEMO ECHIROLLES
SARRAT		Veronique	SG	DIR-SG SUD	DRHAS SUD RA MONTPELLIER
SMITS		Vinciane	DPJJ	DIPJJ SUD OUEST	UEMO BAYONNE

Le 25 FEV. 2022

Le sous-directeur des parcours
professionnels

Christophe DÉAL